



RECUEIL DE L'OFFRE EN STAGE POUR LES ETUDIANTS HES SOINS INFIRMIERS

Filière :

SOINS INFIRMIERS

Carte d'identité

Nom de l'institution :

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS - C H U V

Nom du service :

POLICLINIQUE / TRAITEMENTS AMBULATOIRES DE MÉDECINE PÉDIATRIQUE DU DÉPARTEMENT FEMME-MÈRE-ENFANT (DFME)

Coordonnées :

BH 11 Nord

549 Polyclinique	☎ 021/314.3677	int. 43677
521 Hémodialyse	☎ 021/314.35.92	int. 43.592
525 Unité d'investigation	☎ 021/314.35.91	int. 43.591

Missions principales :

- Prise en charge de patients présentant différentes pathologies.
- Prise en charge globale du patient tenant compte de l'individualité de chacun
- Assurer un accueil et une qualité de soins optimale aux enfants et adolescents pour toutes interventions, consultations et examens de type ambulatoire.
- Assurer un suivi sur le long terme des patients chroniques

Patientèle :

- Prise en charge de patients de quelques jours à 18 ans révolus (parfois des adultes)
- Patients atteints d'affections chroniques qui reçoivent des traitements à long terme (hémodialyse).
- Patients avec des affections, des malformations ou des maladies congénitales qui subissent des investigations diverses et des traitements médicaux (unité d'investigations).
- Patients venant en polycliniques pour des consultations spécialisées aiguës ou chroniques (polyclinique).



Liste des affections/pathologies nécessitant une consultation ou un traitement ambulatoire

Policlinique :

- Cardiologie
- Gastro-entérologie
- Immuno-allergologie
- Néphrologie
- Neurologie / Neuro-réhabilitation
- Rhumatologie
- Endocrinologie
- Pédiatrie moléculaire
- Mucoviscidose
- Infectiologie
- Pneumologie

Dialyse : péritonéale / hémodialyse

Unité d'investigations

Provenance des patients :

- Envoyé par un médecin, interne ou externe
- Demande d'un deuxième avis
- Hôpital de l'enfance
- Hôpitaux périphériques.

DMS : (durée moyenne du séjour)

De 1 heure à 8 heures, selon la consultation ou le traitement.

Organisation du service

Localisation/géographie :

BH 11 Nord

Nombre d'unités :

3 Unités (policlinique, hémodialyse, unité d'investigations clinique)

Nombre de lits :

- 6 grands lits entre la salle 521 et 525
- 8 salles de consultations

Particularités du service :

- Centre d'hémodialyse de pédiatrie
- Unité d'investigations clinique



Liens fonctionnels avec :

- Pédiatries chirurgiens, médecins (externe et interne)
- Radiologie
- Services d'hospitalisation
- Médecine nucléaire
- Physiothérapeutes
- Fonctions pulmonaires
- Neurologie explorations fonctionnelles
- Infirmière de liaison
- Service social
- Diététiciennes
- Service d'entretien

Equipement, matériel spécifique du service :

- Divers monitorings
- Appareil pour la prise de la TA sur 24 heures
- Appareil pour stimuler la sudation
- Equipement PH Métries
- BH Test (intolérances à différentes sortes de sucres)
- Pompe à Fortam®
- MEOPA (mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote)
- Matériel d'hémodialyse

Moyens pédagogiques spécifiques mis à disposition dans le service :

- Classeurs médicaux et infirmiers
- Vidéothèque
- Livres
- Bibliographie
- Brochures
- Classeurs de service
- Consultations spécialisées

ENCADREMENT

ICS :

Nathalie Bourguignon ☎ 079/5568351

ICUS

Ghislaine AUBEL ☎ 079/5568204

Praticiens-formateurs :

Céline Nicosia ☎ 079/5568431 ou 021 314 35 92

Référents :

Equipe infirmière des consultations spécialisées

Autres collaborateurs-ressource :

Equipe médicale
Autres intervenants dans les policliniques spécialisées de pédiatrie

Dotation infirmière :

Cadres infirmiers
Infirmières diplômées
Assistantes médicales
Aides-soignantes

Autre personnel spécifique :

Secrétaires médicales
Secrétaires de Desk
EHASI

OFFRE EN STAGE

A Rôle d'expert en soins infirmiers

Ab	En tant qu'experts en soins infirmiers, les infirmiers effectuent les activités liées à leur profession et assurent le leadership de leur champ disciplinaire au sein du contexte socio-sanitaire et sont habilités à expliciter un jugement professionnel.
Ab1	Ils sont responsables des soins, identifient les besoins des individus et des groupes, dans tous les âges de la vie et effectuent ou délèguent les soins appropriés tout en les évaluant de manière continue. Ceux-ci comprennent les soins préventifs, thérapeutiques et palliatifs ;
Ab2	Ils assument, au sein d'une équipe professionnelle (skills mix) et interprofessionnelle, la responsabilité, dans l'intérêt des patients, de la mise en œuvre et de la continuité de soins de qualité efficaces et efficients ;
Ab3	Ils dispensent, aux patients et à leur entourage, des conseils relatifs aux soins et à la santé basés sur des connaissances scientifiques actuelles et des principes éthiques ;
Ab4	Ils participent à des projets et des recherches dans le domaine des soins et promeuvent le transfert des résultats dans la formation pratique.

Moyens mis à disposition

- Trame de recueil de données mise à disposition
- Livres, DVD, intranet, article, documentation propre au service
- Planification journalière
- Application pratique des soins rencontrés, en respectant les 5 critères
- Ils s'exercent avec l'équipe à reconnaître les principes éthiques et déontologiques

B. Rôle de communicateur

Bb	En tant que communicateurs, les infirmiers facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.
Bb1	Ils établissent des relations professionnelles de confiance avec les patients et leurs proches et adaptent la communication à la situation tout en favorisant une prise de décision partagée (shared decision making) ;
Bb2	Ils développent une compréhension partagée des situations de soins et gèrent, si nécessaire, les conflits ;

Bb3	Ils assurent la traçabilité de toutes les données pertinentes en prenant en considération les dimensions légales, identifient les lacunes dans la documentation et proposent des solutions adaptées ;
Bb4	Ils communiquent avec les patients et les professionnels et partagent leur savoir et leur expérience avec leurs pairs

Moyens mis à disposition

- Ils modélisent sur les professionnels les moyens de communications verbale et non verbale
- Ils transcrivent les données du patient, afin d'assurer un suivi optimum.
- Ils utilisent un langage professionnel adapté.
- Ils partagent leurs acquisitions et leurs vécus, avec l'équipe.

C. Rôle de collaborateur

Cb	En tant que <i>collaborateurs</i>, les infirmiers participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle.
Cb1	Ils s'engagent, dans une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux ;
Cb2	Ils assument la responsabilité qui leur incombe dans les situations de soins, et, ce faisant, ils coordonnent et accompagnent les groupes de travail, soutiennent et dirigent, dans leur domaine, d'autres membres de l'équipe de soins ;
Cb3	Ils prennent part à des prises de décision au sein de groupe intra et interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle ;
Cb4	Ils mettent leurs compétences professionnelles à disposition des acteurs du système de santé, des patients et leurs proches.

Moyens mis à disposition

- Ils travaillent en interdisciplinarité
- Ils doivent s'intégrer dans une équipe multidisciplinaire
- Ils doivent partager sous forme d'échange leurs expériences, leurs travaux avec l'équipe (ex. colloque d'équipe)

D. Rôle de manager

Db	En tant que <i>managers</i>, les infirmiers exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.
Db1	Ils mettent en œuvre des plans de traitement de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales ;
Db2	Ils participent à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifient les besoins en matière d'innovation ;
Db3	Ils utilisent des technologies de l'information et travaillent, en s'orientant vers les processus et les objectifs, en utilisant les ressources de manière efficace ;

Db4	Ils évaluent leur rôle professionnel et prennent une part active à leur carrière professionnelle.
-----	---

Moyens mis à disposition

- Ils mettent en pratique quotidiennement le calcul professionnel
- Ils connaissent et comprennent les médicaments utilisés ainsi que leur posologie à l'aide de divers documents mis à disposition (Compendium, internet, intranet)

E. Rôle de promoteur de la santé (Health Advocate)

Eb	En tant que <i>promoteurs de la santé</i>, les infirmiers s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patients et des collectivités.
Eb1	Ils s'engagent en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutiennent les intérêts des patients et de leurs proches ;
Eb2	Ils intègrent, dans leur pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie pour les individus et les groupes et participent activement à leur mise en œuvre ;
Eb3	Ils encouragent les patients et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleure qualité de vie possible ;
Eb4	Ils participent au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie ;

Moyens mis à disposition

- Ils travaillent en partenariat au quotidien avec les enfants et leur entourage
- Ils travaillent en collaboration avec divers intervenants (CMS, institutions...)
- Ils participent, dans la mesure du possible, à des colloques (réseaux)
- Ils peuvent s'exercer à prendre des procès-verbaux
- Ils peuvent donner des explications aux personnes concernées (soins, pathologie, examen...) sous supervision

F. Rôle d'apprenant et de formateur

Fb	En tant qu'<i>apprenants et formateurs</i>, les infirmiers démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes.
Fb1	Ils maintiennent et développent leurs compétences professionnelles à travers une formation continue et soutiennent la formation professionnelle pratique des étudiants, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes ;
Fb2	Ils identifient les besoins de formation des patients, de leur entourage et de la société et proposent, dans le cadre de la politique de santé, un soutien efficace ;
Fb3	Ils identifient des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et les transmettent aux instances appropriées ;

Fb4	Ils analysent leur pratique professionnelle, combler les lacunes et identifient les ressources à disposition, en associant leur expérience clinique, leur connaissance des patients et leurs connaissances actualisées basées sur les preuves scientifiques, afin de continuer à développer les soins ;
-----	---

Moyens mis à disposition

- Ils s'auto-évaluent régulièrement, ils réajustent leur jugement si nécessaire avec l'aide des professionnels
- Ils collaborent étroitement avec les ASSC et les apprenti(e)s ASSC
- Ils sont soutenus et encouragés à être « acteur » dans leur formation
- Ils ont à disposition divers documents pour effectuer des recherches (livres, internet, les professionnels du service)

G. Rôle de professionnel

Gb	En tant que <i>professionnels</i>, les infirmiers s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.
Gb1	Ils démontrent une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patients, leurs proches et la société ;
Gb2	Ils représentent leur profession et s'impliquent dans le développement et l'exercice de la profession infirmière ainsi que le maintien de leur propre santé, de manière responsable et autonome ;
Gb3	Ils évaluent leur pratique professionnelle en démontrant une posture de réflexion et d'auto-évaluation permanentes afin de contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société ;

Moyens mis à disposition

- Ils sont encouragés à régulièrement se positionner comme professionnel face à l'équipe et aux divers intervenants (éthique, qualité)
- Ils prennent en compte dans leur travail, leur propre santé

Conditions préalables posées à l'étudiant :

- Calcul professionnel (règle de 3)
- Connaissance des stades de développement de l'enfant
- Liste des stages et des soins effectués et liste des soins acquis présentées lors du 1^{er} jour de stage.

Nombre d'étudiants accueillis par année :

--

Maximum par période de stage :

1 étudiant.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires :

8 h.00 à 17 h.00

Repas :

Cafétéria HESAV ou CHUV

Blouses :

Fournies par l'Institution

Logement :

Voir l'offre de l'école

Transports publics :

Bus à proximité

Divers :